
Candidature au Mastère Professionnel « Innovation et Valorisation en Industries Alimentaires - InnoVIA (M1 et M2) » à l'Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis pour l'année universitaire : 2023 - 2024

L'Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis (ESIAT) annonce l'ouverture de la candidature pour l'inscription au Mastère Professionnel dans la Spécialité : « Innovation et Valorisation en Industries Alimentaires - InnoVIA ».

Cette formation vise principalement à développer l'esprit d'innovation et la maîtrise des techniques de valorisation afin de former des professionnels de haut niveau, spécialisés en Industries Alimentaires. Cette formation apporte, également, aux étudiants des connaissances de base et outils nécessaires à la culture entrepreneuriale et au développement des performances professionnelles pour conduire des projets innovants et lancer une start-up.

Conditions d'accès

Les candidat(e)s à ce Mastère doivent être titulaires :

- **Mastère M1** : Titulaires d'une Licence en biotechnologie ou en Industries et Procédés Alimentaires ou une Licence validée avec prérequis en Sciences et Technologies Agro-alimentaires et Génie des Procédés.

Les professionnels ayant obtenu leurs diplômes de 1er cycle avec prérequis en sciences et Technologies Agro-alimentaires et génie des procédés.

- **Mastère M2** : Avoir validé un niveau M1 dans une spécialité liée à l'agro-alimentaire avec des prérequis aux UE définies en M1 (Licence + M1 ou Ingénieur).

Critère de sélection

- Les critères éliminatoires :

- Moyenne du Diplôme de la licence (sans PFE) inférieure à **12/20 pour l'admission en M1**
- Moyenne (Licence + M1) inférieure à **12/20 pour l'admission en M2**
- Moyenne du Diplôme d'Ingénieur (sans PFE) inférieure à **12/20 pour l'admission en M2**

- Redoublement durant les années d'étude
- Rattrapage durant les années d'étude

- Test d'admission :

- **Mastère M1** : l'accès au Mastère M1 se fait après examen du dossier et/ou par un entretien oral, par une commission d'admission selon des critères de sélection bien définis
- **Mastère M2** : l'accès au Mastère M2 se fait après examen du dossier et/ou par un entretien oral, par une commission d'admission selon des critères de sélection bien définis

Capacité d'accueil

- **Mastère M1** : 25 étudiants
- **Mastère M2** : Fixée selon les besoins

Constitution du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de pré-inscription (http://www.esiat.agrinet.tn/images/2023-2024/Fiche_MasterIVIA_2023-2024.pdf) dûment remplie, datée et signée
- Copies des attestations de réussite et des diplômes universitaires
- Copies des relevés de notes à partir du baccalauréat
- Lettre de motivation (2 pages au maximum)
- Une photo d'identité
- Une enveloppe affranchie portant l'adresse du candidat

NB :

- Les dossiers d'inscription doivent être déposés auprès du Bureau d'ordre de l'école ou envoyés par voie postale, **et ce avant le Vendredi 04 Aout 2023** à l'adresse suivante :

École Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis
58, Rue Alain Savary, 1003-Tunis-El Khadra

Tout dossier incomplet ou parvenue après le délai ne sera pas pris en considération, le cachet du bureau d'ordre ou de la poste faisant foi.